FORMASANTE
50 Rue tudelle
45100 Orléans
www.formasante.fr

Téléphone : 02 38 56 01 01

E-mail : urgences@formasante.fr

Recyclage AFGSU 2 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

INFORMATIONS :

Public :

Strictement réservée aux personnels soignant ayant validé l'AFGSU 2, depuis moins de 4 ans (IDE, AS, AMP, AES, AP, AVS, assistant de régulation médicale, assistants médicaux, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, manipulateur radio, technicien de laboratoire, ergothérapeute, médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, auxiliaire ambulancier, ambulancier DE, certificat de préleveur sanguin, préparateur en pharmacie, psychomotricien, opticien, audio prothésiste, prothésiste, orthésiste, orthoptiste, orthophoniste, diététicien, assistant dentaire).

Durée : 7h

Intervenant :

Formateur habilité par le CESU
Nos formateurs ont la double compétence tant par leur pratique que dans la théorie et l'enseignement de la gestion de situations d'urgences.

CONTEXTE :

Le recyclage AFGSU 2 est une formation permettant au personnel soignant, ayant validé leur attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, de mettre à jour leurs compétences. En effet, le diplôme AFGSU 2 a une durée de validité de 4 ans, dont le recyclage est à réaliser avant la date d'anniversaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une autorisation exceptionnelle est accordée pour les recyclages AFGSU Niveau 2 du fait de la situation sanitaire de ces dernières années. Vous trouverez ci-dessous le détail de cette autorisation de dépassement : (Arrêté du 12 avril 2021 (NOR : SSAH2110468A))

- Toutes personnes ayant suivi sa dernière formation en 2016 – délai allongé jusqu'en 2022 (de mois à mois)
- Toutes personnes ayant suivi sa dernière formation en 2017 – délai allongé jusqu'en 2023 (de mois à mois)

FORMASANTE
50 Rue tudelle
45100 Orléans
www.formasante.fr

Téléphone : 02 38 56 01 01

E-mail : urgences@formasante.fr

Recyclage AFGSU 2 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

- Toutes personnes ayant suivi sa dernière formation en 2018 – délai allongé jusqu'en 2024 (de mois à mois) – nouvelle dérogation – arrêté du 16 février 2022 " suite" de l'arrêté du 12 avril 2021

LE + DE LA FORMATION

Cette formation prend appui sur de nombreux exercices pratiques et mises en situation, s'inscrivant aussi bien dans le contexte de l'établissement qu'à l'extérieure.

OBJECTIFS :

- **Réactualiser les connaissances sur l'identification d'une urgence et sa prise en charge (avec et sans chariot d'urgence) seul ou à plusieurs, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale**
- **La règlementation impose une journée de formation, dont, une demi-journée consacrée prioritairement à la révision des situations d'urgences vitales et une autre demi-journée consacrée à l'actualisation des connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire » (Art. 6 – arrêté du 30-12-2014)**

PROGRAMME :

- **Échanges avec les participants sur leurs expériences professionnelles vécues depuis la dernière formation AFGSU 2 suivie ainsi que leurs ressentis**
- **Élaboration des points d'amélioration faits collectivement.**
- **Échanges sur les nouveautés et modifications des pratiques professionnelles en médecine d'urgence intervenues depuis la formation précédente**
- **Retours et constructions positives sur les risques collectifs**
- **Mises en situation sur les grands thèmes de santé publique (AVC, douleur thoracique), la prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire et des situations abordées lors de la 1ère partie de la formation**

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

FORMASANTE
50 Rue tudelle
45100 Orléans
www.formasante.fr

Téléphone : 02 38 56 01 01

E-mail : urgences@formasante.fr

Recyclage AFGSU 2 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

- Tour de table.
- Étude de cas concrets.
- Mises en situation pratique, exercices pratiques sur un mannequin.

EVALUATION & LIVRABLES

Cette action sera certifiée par l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2, sous réserve que le stagiaire soit présent à l'INTÉGRALITÉ de la formation et qu'il participe aux différents exercices de la formation sous contrôle de l'intervenant.
L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant. La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».

- Remise d'un livret pédagogique.
- Attestation délivrée en fin de formation par le responsable du CESU.